

ACTUALITES CULTURELLES

Poste n°1 :

Professeur.e / Actualités culturelles – Arts et cultures (2/12) (EN ANGLAIS)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Le/la candidat.e possède une formation universitaire dans le domaine des sciences sociales et/ou des *cultural studies*. Il.elle possède également une expérience professionnelle justifiant la connaissance spécifique du monde de l'art, du design et du patrimoine.

Le/la professeur.e fait preuve d'une expérience avérée et spécialisée tant au niveau de l'enseignement de ces matières au niveau supérieur artistique que de sa pratique professionnelle.

Il/elle maîtrise également l'anglais de manière approfondie (*native speaker* ou compétence reconnue à enseigner dans la langue).

DESCRIPTION DU COURS

Le cours s'adresse aux étudiants de Master toutes options confondues (cours à choix).

Le cours est donné en anglais.

Le cours vise à présenter les questions qui traversent le monde de l'art, de la culture et de l'éducation en termes de courants de pensées et de (changements de) paradigmes contemporains.

Dans un format interactif et un constant aller-retour avec des textes sources ou des éléments documentaires ou d'archive, le cours construit un panorama des défis actuels en termes de politiques culturelles et d'enjeux sociétaux en regard de la création artistique et de sa diffusion mondiale.

Le projet pédagogique tiendra compte du fait que le cours est répété entre le Q1 et le Q2, mais qu'il est orienté « art contemporain » au Q1, et « design et arts appliqués » au Q2.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

DESIGN DU LIVRE ET DU PAPIER

Poste n°4 :

Professeur.e / Design du livre et du papier - Atelier (12/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Professionnel.le du livre doté.e d'une formation reconnue et d'une solide expérience personnelle en reliure, le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène nationale et internationale dans le domaine.

Son projet pédagogique et artistique tient compte des différentes strates de l'atelier dans son projet pédagogique actuel pour s'en saisir et en développer une proposition personnelle et prospective à l'échelle du cursus complet sur les deux cycles d'études (Bachelor et Master).

La proposition tiendra compte du contexte européen des études supérieures, favorisant la mobilité des étudiant.e.s entre les cycles Bachelier et Master, tout en soulignant l'importance de positionner ce cursus unique dans l'école, et désormais quasiment en Europe, dans ses ambitions globales.

Les défis contemporains de l'édition d'artiste et du design du livre/design éditorial seront abordés dans le projet. Il appartiendra au ou à la futur.e titulaire d'y répondre selon son projet pédagogique et avec les moyens disponibles, à partir d'une approche dont la source est la reliure d'art, d'autres contours du design graphique et typographique étant déjà couverts dans l'école.

Projet actuel de l'atelier : L'atelier Design du livre et du papier s'intéresse au livre dans sa globalité et aborde largement tous ses paramètres. Il s'inscrit dans une démarche artistique contemporaine au travers de disciplines spécifiques où les enseignements techniques restent indispensables. Le champ des possibilités est vaste et varié : design du livre, livre objet, livre d'artiste, contenants minimalistes, ou reliures précieuses, travail du cuir ou création de papier, packaging, etc. Durant le Bachelor le programme vise à développer le sens artistique et critique de l'étudiant tout en intégrant progressivement l'apprentissage de la reliure et des technologies annexes nécessaires à la maîtrise de toutes les étapes de la réalisation du livre. Des cours spécifiques apportent les connaissances informatiques de mise en page et de typographie. En Master, le cours interroge le livre en tant que médium, entre écriture éditoriale et création artistique. À la fois structure et véhicule de sens, le livre s'inscrit dans une série d'espaces et de pratiques associées dont il est proposé à l'étudiant.e d'en étudier les contours : l'art du multiple, la médiation et la monstration du livre, les pratiques de lecture, le livre en réseau. Le papier, dans ses nombreuses possibilités d'utilisation et de transformation, est largement exploité tout au long des études. Surface de communication et d'expression ou volume à modeler, il est aujourd'hui médium à part entière.

Le/la professeur.e a le sens du travail en équipe et un intérêt marqué pour la relation pédagogique. La qualité de son engagement se mesure au climat d'émulation, de curiosité et de solidarité qu'il/elle est capable de mener dans les projets. Son projet témoigne de sa capacité de conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité, tant vis-à-vis des étudiant.e.s que de ses collègues.

L'expérience pédagogique préalable n'est pas une condition exclusive mais elle peut constituer un atout important.

DESCRIPTION DU POSTE

Le/la professeur.e est le/la responsable pédagogique de l'option Design du livre et du papier (Reliure). Il/Elle en détermine le projet pédagogique et artistique et le met en œuvre, en concertation et en collaboration avec les autres enseignant.e.s de l'atelier. Il/Elle participe à la constitution de l'équipe pédagogique de l'atelier en concertation avec la direction et les organes désignés à cet effet et propose l'organisation des activités pédagogiques spécifiques de l'atelier, par cycle d'études et par niveau de progression : cours, exercices, stages, etc. Ces activités spécifiques, auxquelles s'ajoutent les cours de tronc commun, représentent une part importante du cursus de l'étudiant.e.

Le/la professeur.e assure la coordination pédagogique, culturelle et administrative de l'atelier.

Le/la professeur.e souscrit au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques, cours généraux et séminaires. Il/elle favorise et exploite au contraire rencontres, synergies et complémentarités.

Au-delà de l'École, le/la professeur.e est appelé.e à impliquer ses étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'atelier. Il/elle prépare et favorise l'insertion des étudiants diplômés dans le monde professionnel : projets, stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires éventuelles... seront encouragés et facilités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 12/12 consacre 12h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 2h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

DESIGN INDUSTRIEL

Poste n°5 :

Professeur.e / Design industriel – produits et objets (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU COURS

Praticien actif dans le domaine du design industriel, le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène de la création et de la production industrielle. Il/elle a du design industriel une vision large et fondée – tant au niveau de l'histoire et de l'actualité, que de la réflexion critique et de la pratique. Son champ d'action est à la fois ouvert et déterminé par l'exigence de « plus-value » qu'implique le métier de designer en termes artistiques et, plus largement, de création, d'innovation, de production, de durabilité, d'usage, d'éthique et de sens.

Le/la professeur.e fait preuve d'initiatives, propose de nouveaux projets dont il/elle devient responsable. Il/elle se questionne quant à la singularité et la cohérence du parcours de l'étudiant tout au long de sa formation en Master, étant entendu que sa charge se positionne dans le cours d'Atelier de 2e cycle.

Il/elle veille à rester en lien constant avec le programme pédagogique de l'atelier, et apporte une approche personnelle et complémentaire au travail de l'équipe des professeurs et assistants.

Il/elle s'applique notamment à proposer des outils de recherche artistique ; il/elle propose et s'engage à mener à bien des collaborations professionnelles extérieures.

Il/elle aborde les défis de la conception industrielle tout en intégrant les dimensions liées à l'éco-conception et aux nouvelles technologies, de l'interaction design à l'optimisation des processus industriels et logistiques, tout en intégrant les nouvelles technologies.

Il/elle questionne l'étudiant sur les défis de l'évolution du métier de designer industriel, tant au niveau de l'industrie que sur un plan sociétal ; il/elle associe à sa recherche tous les métiers qui gravitent autour de ce dernier (l'ingénieur, le sociologue, le graphiste, le photographe, l'artisan, l'architecte...)

Le/la professeur.e connaît et participe activement au projet pédagogique et artistique de l'option et de l'école. Il/elle fera preuve d'une disponibilité particulière concernant les missions connexes à l'enseignement ; évaluations, suivi et montage d'exposition, production de brochure interne et communication externe...

Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres options et cours artistiques avec lesquels il/elle propose des collaborations : design textile et design graphique, architecture d'intérieur et mobilier, céramique, entre autres...

Il/elle n'est pas non plus étranger.e à la formation générale dispensée aux étudiants ; le/la professeur.e favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à

candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

COURS SPECIFIQUE PAR GROUPE D'OPTIONS

Poste n°6 :

Professeur.e / Dessin – Dessin d'architecture (2/12)

DESCRIPTION DU COURS

Le cours intègre le programme de B2 au profit des options suivantes : Architecture d'intérieur, Scénographie, Espace urbain (sous réserve).

Le cours aborde le dessin d'architecture (ou dessin de l'espace) sous les aspects suivants :

- Construction de l'espace et élaboration de projets liés à l'espace
- Reconstruction par le dessin d'un espace ou d'un objet donné, à partir du relevé.
- Dessin géométral : projections orthogonales, plans, coupes, élévations.
- Axonométrie.
- Maquette
- Expression de l'espace perçu : rendus (matières, lumière...)
- Dessin d'objet
- Dessin assisté par ordinateur

Le cours de dessin d'architecture est envisagé comme un prolongement et un soutien au travail d'atelier. Le.a professeur.e devrait pouvoir être à l'écoute (et donc connaître) des projets menés dans les ateliers.

Le dessin d'architecture est envisagé d'une manière large afin de laisser la possibilité à chacun.e de se l'approprier, de choisir la manière de l'approcher (supports, formats, couleurs...), ceci afin que l'aspect technique soit doublé d'un aspect créatif plus fort.

Toutefois ce cours doit aussi et surtout donner un regard rétrospectif (voire historique) de la représentation en 2D d'un espace ou d'une construction/assemblage.

Cette approche de l'histoire du plan doit permettre aux [étudiant.es](#) de prendre conscience de l'étendue des possibilités graphiques et l'appropriation stylistique qui en découle.

Le travail de mise en plan doit ici être considéré surtout et avant tout comme un outil qui permet de réfléchir, penser et faire évoluer un projet (travail à échelle). Le lien avec les artisans/constructeurs/entrepreneurs que constitue la représentation est un élément fondamental des pratiques des ateliers concernés : la représentation comme outil de concertation et/ou de communication.

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Le.la professeur.e est architecte, architecte d'intérieur ou designer. Son travail personnel et son expérience sont liés à la matière enseignée qu'il maîtrise tant au plan théorique que pratique. Il a, du cours de dessin d'architecture, une vision créative et ouverte, adaptée aux préoccupations d'étudiants engagés dans des pratiques artistiques diverses.

Il a une expérience pédagogique au niveau supérieur et fait preuve d'une capacité à conseiller les étudiants dans l'évolution de leur travail, à assurer le suivi des étudiants tant au niveau collectif qu'individuel, et à prendre en charge un workshop en relation avec une ou plusieurs options.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025

- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Ce cours sera vraisemblablement rassemblé sur 4h pendant le 2^e quadrimestre.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

DESSIN

Poste n°7 :

Professeur.e / Dessin : Dessin et moyens d'expression (1/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU POSTE

Le/la candidat.e est un.e artiste faisant preuve d'une pratique artistique reconnue en dessin. Il/elle est actif.ve sur la scène artistique contemporaine ; il/elle expose régulièrement.

Le/la candidat.e a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain. Il/elle a un intérêt voire une expérience pour la recherche en connexion avec les pratiques de l'art.

Son projet pédagogique allie rigueur, exigence, ouverture, disponibilité et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école.

Le/la candidat.e est capable de travailler en équipe et compose avec la dynamique du groupe. Il/elle participe à une culture de coopération.

Le/la candidat.e manie avec aisance les logiciels tels que Photoshop, InDesign, Illustrator, Première Pro, Lightroom, Sketchup....

Des connaissances ou un intérêt, voire une pratique dans d'autres domaines artistiques sont souhaitées (cinéma, musique, etc.)

La maîtrise du français est indispensable et la connaissance d'autres langues est souhaitée (principalement néerlandais-anglais).

Le/la professeur.e accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s de Bachelier et de Master, dans leurs recherches personnelles, de l'élaboration du projet à la présentation. Il/elle organise et mène pour les étudiant.e.s des réunions collectives autour de questions spécifiques, comme l'analyse des sources et les problématiques de représentations. Il/elle a l'initiative ou co-construit des visites, des rencontres avec des acteurs du monde de l'art et des projets ancrés dans la structure de la ville ou en milieu rural.

Le/la professeur.e veille à soutenir les étudiant.e.s dans une recherche approfondie sur le sens de leur travail en leur fournissant des outils de réflexions et une méthodologie articulée sur les questions qui animent la société contemporaine. Il/elle accompagne les travaux de fin d'étude, voire des projets de mémoire.

Il/elle participe aux épreuves d'admission, conseils d'option, aux workshops hors-les-murs, à l'élaboration des présentations aux journées portes ouvertes, aux évaluations internes et jurys.

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Dessin, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours « Dessin et moyens d'expression » s'inscrit et s'intègre dans le cursus de l'atelier Dessin.

L'atelier est un espace de travail et d'analyse où se réunissent les étudiant.e.s des deux cycles (Bachelier et Master) et les enseignants. Le terme « Dessin », comme discipline et pensée, définit la spécificité de l'orientation du travail des étudiants. Les multiples possibilités plastiques de la discipline permettent aux étudiant.e.s recherches et dialogues dans un champ vaste. Les professeur.e.s travaillent en symbiose et se partagent les rencontres individuelles et collectives. Ils/elles veillent au développement de l'autonomie des étudiant.e.s et de l'intelligence de leur pratique artistique. Les enseignant.e.s considèrent la sensibilité des étudiant.e.s ; ils/elles les conduisent à renforcer leur originalité et leur esprit critique en question de dessin contemporain. Par l'acquisition de savoirs et de savoir-faire adaptés, les étudiant.e.s seront capables de réaliser des œuvres artistiques singulières et riches de sens au terme de leurs études.

Les enseignant.e.s entretiennent également, une riche interactivité avec les autres cours de l'école (CASO, Cours généraux, Modules transdisciplinaires et Séminaires).

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CASO 1^{er} CYCLE (BACHELIER)

Poste n°8 :

Professeur.e / Dessin – Modèle vivant (8/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU COURS

Le cours à conférer est un cours artistique de tronc commun s'adressant aux étudiants de première année de bachelier, toutes options confondues.

Ce cours est centré sur le dessin d'observation : travail d'après modèle, mais aussi d'après l'espace ou l'objet.

Il a pour enjeux la découverte et l'appropriation des différents éléments du dessin (ligne, surface, blanc, composition, temporalité...), et le développement de la conscience du regard.

Le/la professeur.e est un.e artiste expérimenté.e, engagé.e dans une démarche originale en phase avec la création contemporaine. Il.Elle a une pratique avérée du dessin. Il.Elle a la volonté d'intégrer une équipe pédagogique, et de construire son programme de cours en cohérence avec le programme complet du CASO. Il.Elle adhère au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à l'évolution duquel il.elle participe activement.

Compte tenu du caractère transversal du cours, une bonne connaissance de l'école et de ses différentes options est un atout certain.

Le/la professeur.e a une expérience dans l'enseignement supérieur artistique.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 8/12 consacre 16h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

**Cours artistique de soutien à l'option
Professeur.e / Dessin - Perspective (2/12)**

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU COURS

Le/la professeur.e est artiste, architecte, ou designer. Son travail personnel et son expérience sont liés à la matière enseignée qu'il maîtrise tant au plan théorique que pratique. Il a, du cours de dessin de perspective, une vision créative et ouverte, adaptée aux préoccupations d'étudiant.e.s engagé.e.s dans des pratiques artistiques diverses. Il/elle a une expérience et une pratique avérées du dessin.

Il/elle a une expérience pédagogique au niveau supérieur et fait preuve d'une capacité à conseiller les étudiant.e.s dans l'évolution de leur travail, à assurer le suivi des étudiant.e.s tant au niveau collectif qu'individuel. Il/elle est capable de donner cours ex cathedra comme de prendre en charge des travaux par groupes en relation avec une ou plusieurs options.

Contenus indicatifs :

Conçu en soutien aux options, le cours de perspective est un cours artistique, qui se base sur la pratique du dessin à main levée et la représentation de l'espace, la compréhension du rapport entre l'espace et l'image. Il intégrera néanmoins différents repères historiques ou théoriques.

Le cours de perspective usera de plusieurs référentiels culturels et techniques, au-delà de la seule approche occidentale héritée de la Renaissance. Les étudiant.e.s seront ainsi potentiellement confronté.e.s à plusieurs systèmes de représentation de l'espace, de pensée de la spatialisation.

Le cours intégrera également potentiellement des dimensions liées à l'optique ou aux usages contemporains numériques de la spatialisation.

Le cours aura une visée essentiellement pratique (dessin à main levée) afin de donner aux étudiant.e.s les moyens de communiquer leurs projets et leurs idées au moyen du médium du dessin (approche du carnet, simplicité des outils papier/crayon).

Organisation du cours :

Le cours de perspective concerne 10 à 12 options, au niveau de la B2. Les étudiants sont répartis en 3 groupes d'une trentaine environ. Il se donne au premier quadrimestre, le jeudi.

Dans sa nouvelle mouture, le cours est pensé selon 3 séances plénières (groupe complet) et 9 séances de travaux pratiques (3 sous-groupes, 3 fois 2h de cours), directement suivies par des séances d'évaluation/feed-back en fin de quadrimestre. Le/la professeur.e est accompagné.e d'un.e assistant.e dans l'organisation et la supervision des travaux.

Au sein de ce schéma, l'organisation thématique et concrète est laissée à l'appréciation du projet pédagogique du/de la candidat.e.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à

candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

COURS GENERAUX

Poste n°10 :

Professeur.e / Droit – Droit d’auteur (1/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Le/la candidat.e est juriste de formation (niveau Master) et a une connaissance approfondie dans le domaine de la propriété intellectuelle et des matières relatives à l’art.

Il/elle fait preuve d’une expérience avérée et spécialisée tant au niveau de l’enseignement de ces matières au niveau supérieur que de sa pratique professionnelle.

DESCRIPTION DU COURS

Contenus indicatifs :

- Sources du droit d’auteur. Position parmi les différents droits intellectuels.
- Naissance du droit d’auteur - définition de l’œuvre protégeable.
- Durée et titularité du droit d’auteur.
- Quels droits ? Patrimoniaux et exceptions. Moraux (intégrité - divulgation - paternité).
- Les contrats : en général et les contrats règlementés.
- Internet et les nouvelles technologies : contexte et conséquences.
- Droit fiscal, droit de suite, droits voisins et procédures.

En contexte d’école d’art, le cours est entendu comme une initiation généraliste visant à permettre aux étudiant.e.s d’acquérir des réflexes / outils permettant (entre autres) de :

- protéger leurs créations et les commercialiser ;
- prendre conscience de leurs droits -moraux et patrimoniaux- et de leurs obligations
- avoir conscience des conséquences juridiques de l’exercice de leurs droits : internet , aspects fiscaux, etc.
- avoir connaissance des procédures en cas de litige

Le projet pédagogique tiendra compte du fait que le cours est donné au Q2 (2h/semaine) à l’ensemble des étudiant.e.s de Master toutes options confondues. Il veillera donc en particulier à son adaptabilité en termes de public, et aux applications multidisciplinaires de son propos.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l’enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d’examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l’école au minimum et d’expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l’analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l’école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l’appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d’ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l’occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

ATELIER DE SCULPTURE

Poste n°11 :

Professeur.e / Pratiques de l'exposition - Atelier (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU COURS

Professionnel.le actif.ve dans le domaine de l'art contemporain, le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène nationale et/ou internationale comme commissaire ou curateur.ice. Il/elle a du rapport à l'œuvre et à son contexte d'exposition une vision large et fondée – tant au niveau de l'histoire de l'art et de l'actualité, que de la réflexion critique et de la pratique.

Le/la professeur.e fait preuve d'initiatives, propose de nouveaux projets dont il/elle devient responsable. Il/elle se questionne quant à la singularité et la cohérence du parcours de l'étudiant tout au long de sa formation en Master, étant entendu que sa charge se positionne principalement dans le cours d'Atelier de 2e cycle.

Il/elle veille à rester en lien constant avec le programme pédagogique de l'atelier, et apporte une approche personnelle et complémentaire au travail de l'équipe des professeurs et assistants.

Il/elle s'applique notamment à proposer des outils de recherche artistique ; il/elle propose et s'engage à mener à bien des collaborations professionnelles extérieures.

Il/elle questionne en particulier l'étudiant.e sur les défis de la confrontation de son travail à l'espace de monstration et à son rapport public, à sa médiation.

Le/la professeur.e connaît et participe activement au projet pédagogique et artistique de l'option et de l'école, auquel il/elle adhère et qu'il/elle défend. Il/elle fera preuve d'une disponibilité particulière concernant les missions connexes à l'enseignement ; évaluations, suivi et montage d'exposition, production de brochure interne et communication externe...

Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres options et cours artistiques avec lesquels il/elle propose des collaborations.

Il/elle n'est pas non plus étranger.e à la formation générale dispensée aux étudiants ; le/la professeur.e favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

STYLISME ET CREATION DE MODE

Poste n°12 :

Professeur.e / Techniques et technologies - Costume (4/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU COURS

Le/la candidat.e possède des qualifications hautement spécialisées en coupe/couture et une connaissance technique liée au vêtement et au costume de scène, et par extension à la mode en général.

Il/elle fait preuve d'une grande expérience professionnelle dans l'élaboration, la réflexion et la confection du costume/vêtement.

Le/la candidat.e a expérimenté le rapport couturier/costumier/designer de mode et a le sens de la communication avec les autres intervenants d'un projet.

Il/elle possède une connaissance des matériaux utilisés et se tient au courant des nouvelles techniques.

Il/elle s'insère dans l'équipe pédagogique de l'option dont il/elle partage les objectifs et la méthode. Il/elle est capable de répondre aux demandes liées aux projets des étudiant.e.s.

Le cours permet à l'étudiant.e d'acquérir les notions suivantes :

- techniques de couture (apprentissage de la machine)
- prise de mesures
- initiation au tracé de patrons
- vocabulaire du vêtement (corsage/jupe et chemise)
- techniques des matériaux (tombé/poids/biais)
- notions de coupe

Le cours s'appuie sur les projets travaillés dans le cours artistique de l'option.

Trois projets créatifs sont développés : corps/buste, jupe et chemise, des créations où l'étudiant.e est porteur du projet et développe un univers personnel à travers l'apprentissage technique du vêtement comme corps/volume.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 4/12 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

TEXTES ET CREATION LITTERAIRE

Poste n°13:

Professeur.e / Textes et création littéraire - Atelier (2/12)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Le professeur assure la coordination pédagogique des deux années du Master.

Il a la responsabilité d'établir un programme précis en cohérence avec le profil d'enseignement de la formation, en dialogue avec les autres professeurs et en mobilisant ponctuellement des personnalités littéraires et artistiques au bénéfice du parcours de l'étudiant et de ses travaux.

Il a la charge d'accompagner ces derniers sous toutes leurs formes et dans leur diversité par des protocoles d'échanges et de lectures critiques qui mobiliseront l'étudiant sur l'ensemble de son cursus. Il instigue en outre au sein de l'atelier une dynamique de réflexion pratique et théorique sur la littérature et son dialogue avec toutes les formes de création dans une perspective historique et contemporaine et en prise avec la société ainsi que le monde professionnel.

Le candidat témoigne d'une expérience professionnelle solide dans le champ littéraire et artistique pour en cerner les aspects les plus divers. Il en est un acteur depuis plusieurs années et a également déjà une expérience dans l'enseignement. Il connaît la chaîne du livre, le milieu éditorial belge et francophone et est capable de fédérer autour de son projet pédagogique un univers artistique et littéraire étoffé qui témoigne de la diversité des pratiques contemporaines, dans le champ de l'édition, de l'écriture et des arts.

Le/la professeur.e souscrit au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques, cours généraux et séminaires. Il/elle favorise et exploite au contraire rencontres, synergies et complémentarités.

Au-delà de l'École, le/la professeur.e est appelé.e à impliquer ses étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'atelier. Il/elle prépare et favorise l'insertion des étudiants diplômés dans le monde professionnel : projets, stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires éventuelles... seront encouragés et facilités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

COURS GENERAUX

Poste n°14 :

Professeur.e / Anthropologie de l'art (1/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Le/la candidat.e possède une formation universitaire dans le domaine des sciences sociales et/ou des *cultural studies*. Il.elle possède également une expérience professionnelle justifiant la connaissance spécifique du monde de l'art, du design et du patrimoine.

Le/la professeur.e fait preuve d'une expérience avérée et spécialisée tant au niveau de l'enseignement de ces matières au niveau supérieur artistique que de sa pratique professionnelle.

Il/elle maîtrise également l'anglais de manière approfondie (*native speaker* ou compétence reconnue à enseigner dans la langue).

DESCRIPTION DU COURS

Le cours s'adresse aux étudiants de Bachelier 3 toutes options confondues (cours à choix).

Le cours est donné en anglais.

Organisé en séances thématiques, le cours navigue dans l'histoire culturelle récente. Ces thématiques permettent, en anglais, d'étudier une partie importante de l'histoire du design graphique, mais également d'aborder des questions plus générales d'histoire culturelle, afin de réfléchir aux notions de High, Low et Pop Culture, d'étudier l'histoire culturelle de minorités, notamment LGBTQIA+, et d'étudier les travaux d'auteur.ices, ayant proposé une approche plus conceptuelle de ces questions.

Au-delà de l'histoire culturelle des genres populaires, du design graphique et des notions de Low and High Culture, il s'agit également de développer et d'articuler en anglais, avec les étudiant.e.s, une réflexion sur le lien entre texte et images, et entre son et images.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CASO / 2^e cycle

Poste n°15 :

Professeur.e / Arts plastiques - Générale (1/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Le/la professeur.e est artiste, curateur.rice, critique, professionnel.le du monde de l'art et de la culture en général.

Il/elle a une expérience avérée de l'enseignement supérieur artistique.

DESCRIPTION DU COURS

Les CASO (Cours artistique de soutien à l'option) occupent avec les Modules transdisciplinaires (renouvelés annuellement) la place des enseignements artistiques optionnels de Master, pour 10 crédits ECTS (UE Transdisciplinarité).

Ils sont organisés sur un format intensif durant 6 à 7 semaines en novembre et décembre (Q1).

Les CASO ont pour objectif pédagogique vis-à-vis des étudiant.e.s de :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en contexte extra scolaire au contact d'institutions culturelles et artistiques partenaires le cas échéant.

Les CASO s'organisent dans les contours de disciplines ou pratiques artistiques non directement représentées parmi les options du cursus de Master (ou dans des champs connexes à celles-ci).

Le projet pédagogique et artistique de cet appel particulier se situera dans le domaine de la création sonore et de la musique expérimentale.

Il tiendra compte du fait que outre les professeur.e.s référent.e.s, l'équipe pédagogique peut compter sur un certain nombre d'intervenant.e.s au titre de conférenciers.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CASO / 2^e cycle

Poste n°16 :

Professeur.e / Arts plastiques - Générale (1/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Le/la professeur.e est artiste, curateur.rice, critique, professionnel.le du monde de l'art et de la culture en général.

Il/elle a une expérience avérée de l'enseignement supérieur artistique.

DESCRIPTION DU COURS

Les CASO (Cours artistique de soutien à l'option) occupent avec les Modules transdisciplinaires (renouvelés annuellement) la place des enseignements artistiques optionnels de Master, pour 10 crédits ECTS (UE Transdisciplinarité).

Ils sont organisés sur un format intensif durant 6 à 7 semaines en novembre et décembre (Q1).

Les CASO ont pour objectif pédagogique vis-à-vis des étudiant.e.s de :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en contexte extra scolaire au contact d'institutions culturelles et artistiques partenaires le cas échéant.

Les CASO s'organisent dans les contours de disciplines ou pratiques artistiques non directement représentées parmi les options du cursus de Master (ou dans des champs connexes à celles-ci).

Le projet pédagogique et artistique de cet appel particulier se situera dans le domaine des rapports entre Art(s) et Écriture(s).

Il tiendra compte du fait que outre les professeur.e.s référent.e.s, l'équipe pédagogique peut compter sur un certain nombre d'intervenant.e.s au titre de conférenciers.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CASO / 2^e cycle

Poste n°17 :

Professeur.e / Arts plastiques - Générale (1/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Le/la professeur.e est artiste, curateur.rice, critique, professionnel.le du monde de l'art et de la culture en général.

Il/elle a une expérience avérée de l'enseignement supérieur artistique.

DESCRIPTION DU COURS

Les CASO (Cours artistique de soutien à l'option) occupent avec les Modules transdisciplinaires (renouvelés annuellement) la place des enseignements artistiques optionnels de Master, pour 10 crédits ECTS (UE Transdisciplinarité).

Ils sont organisés sur un format intensif durant 6 à 7 semaines en novembre et décembre (Q1).

Les CASO ont pour objectif pédagogique vis-à-vis des étudiant.e.s de :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en contexte extra scolaire au contact d'institutions culturelles et artistiques partenaires le cas échéant.

Les CASO s'organisent dans les contours de disciplines ou pratiques artistiques non directement représentées parmi les options du cursus de Master (ou dans des champs connexes à celles-ci).

Le projet pédagogique et artistique de cet appel particulier se situera dans le domaine des rapports entre Art(s) et Écriture(s).

Il tiendra compte du fait que outre les professeur.e.s référent.e.s, l'équipe pédagogique peut compter sur un certain nombre d'intervenant.e.s au titre de conférenciers.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES

Poste n°18 :

Professeur.e / Danse – Danse et chorégraphie (2/12)

PROFIL ET MISSION

Le/la candidat.e est un.e artiste faisant preuve d'une pratique artistique reconnue dans le champ chorégraphique. Il/elle est actif.ve sur la scène artistique contemporaine.

Le/la candidat.e a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain en général. Il/elle a un intérêt voire une expérience pour la recherche en connexion avec les pratiques de l'art.

Son projet pédagogique allie rigueur, exigence, ouverture, disponibilité et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école et du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.

Le/la candidat.e est capable de travailler en équipe et compose avec la dynamique du groupe. Il/elle participe à une culture de coopération.

Le/la professeur.e accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s du Master dans leurs recherches personnelles en vue de l'élaboration de leur projet artistique de fin d'études. Il/elle organise et mène avec les étudiant.e.s des temps de travail et d'analyse (individuels ou collectifs) qui devront mener aux objectifs suivants :

- Porter un projet artistique personnel singulier du point de vue de sa conceptualisation initiale.
- Présenter et défendre la mise en chantier d'un projet artistique personnel singulier.
- Synthétiser une pensée et un désir artistiques en un objet communicable à autrui.

Il/elle prend également en charge l'organisation d'une ou plusieurs master class dans le programme du cursus, selon le planning général du Master.

Le/la professeur.e veille à soutenir les étudiant.e.s dans une recherche approfondie sur le sens de leur travail en leur fournissant des outils de réflexions et une méthodologie articulée.

Il/elle participe aux différents moments clés du calendrier pédagogique du Master (cartes blanches, sorties de workshops, évaluations internes, jurys).

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique du Master en Danse et pratiques chorégraphiques, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025

- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES

Poste n°19 :

Professeur.e / Danse – Danse et chorégraphie (2/12)

PROFIL ET MISSION

Le/la candidat.e est un.e artiste faisant preuve d'une pratique artistique reconnue dans le champ chorégraphique. Il/elle est actif.ve sur la scène artistique contemporaine.

Le/la candidat.e a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain en général. Il/elle a un intérêt voire une expérience pour la recherche en connexion avec les pratiques de l'art.

Son projet pédagogique allie rigueur, exigence, ouverture, disponibilité et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école et du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.

Le/la candidat.e est capable de travailler en équipe et compose avec la dynamique du groupe. Il/elle participe à une culture de coopération.

Le/la professeur.e accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s du Master dans leurs recherches personnelles en vue de l'élaboration de leur projet artistique de fin d'études. Il/elle organise et mène avec les étudiant.e.s des temps de travail et d'analyse (individuels ou collectifs) qui devront mener aux objectifs suivants :

- Porter un projet artistique personnel singulier du point de vue de sa conceptualisation initiale.
- Présenter et défendre la mise en chantier d'un projet artistique personnel singulier.
- Synthétiser une pensée et un désir artistiques en un objet communicable à autrui.

Il/elle prend également en charge l'organisation d'une ou plusieurs master class dans le programme du cursus, selon le planning général du Master.

Le/la professeur.e veille à soutenir les étudiant.e.s dans une recherche approfondie sur le sens de leur travail en leur fournissant des outils de réflexions et une méthodologie articulée.

Il/elle participe aux différents moments clés du calendrier pédagogique du Master (cartes blanches, sorties de workshops, évaluations internes, jurys).

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique du Master en Danse et pratiques chorégraphiques, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES

Poste n°20 :

Professeur.e / Danse – Danse et chorégraphie (2/12)

PROFIL ET MISSION

Le/la candidat.e est un.e artiste faisant preuve d'une pratique artistique reconnue dans le champ chorégraphique. Il/elle est actif.ve sur la scène artistique contemporaine.

Le/la candidat.e a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain en général. Il/elle a un intérêt voire une expérience pour la recherche en connexion avec les pratiques de l'art.

Son projet pédagogique allie rigueur, exigence, ouverture, disponibilité et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école et du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.

Le/la candidat.e est capable de travailler en équipe et compose avec la dynamique du groupe. Il/elle participe à une culture de coopération.

Le/la professeur.e accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s du Master dans leurs recherches personnelles en vue de l'élaboration de leur projet artistique de fin d'études. Il/elle organise et mène avec les étudiant.e.s des temps de travail et d'analyse (individuels ou collectifs) qui devront mener aux objectifs suivants :

- Porter un projet artistique personnel singulier du point de vue de sa conceptualisation initiale.
- Présenter et défendre la mise en chantier d'un projet artistique personnel singulier.
- Synthétiser une pensée et un désir artistiques en un objet communicable à autrui.

Il/elle prend également en charge l'organisation d'une ou plusieurs master class dans le programme du cursus, selon le planning général du Master.

Le/la professeur.e veille à soutenir les étudiant.e.s dans une recherche approfondie sur le sens de leur travail en leur fournissant des outils de réflexions et une méthodologie articulée.

Il/elle participe aux différents moments clés du calendrier pédagogique du Master (cartes blanches, sorties de workshops, évaluations internes, jurys).

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique du Master en Danse et pratiques chorégraphiques, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025

- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES

Poste n°21 :

Professeur.e / Dramaturgie – Danse et chorégraphie (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Le/la professeur.e est spécialiste de l'histoire de la danse et de l'étude des arts vivants, dans lesquelles il possède une formation universitaire. Son parcours professionnel, dans l'enseignement supérieur et hors enseignement, témoigne d'une compétence et d'une connaissance spécialisées dans le domaine.

Il/elle fait preuve d'une bonne connaissance des pratiques à l'œuvre dans le monde de la danse contemporaine ; une expérience concrète de travail avec les artistes est un atout certain.

Le/la professeur.e est conscient.e des enjeux qui sont propres à l'enseignement supérieur artistique. Une bonne connaissance de l'école et de ses différents cursus est un atout supplémentaire.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours s'adresse aux étudiants du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.

Il vise à familiariser les étudiants avec différents types de dramaturgies contemporaines et à comprendre ses liens avec la réalité du plateau ainsi qu'avec leur projet.

Les étudiant.e.s seront invité.e.s à observer, questionner, partager, et adopter une position critique face à leurs propres processus de création, ses différentes étapes et les enjeux méthodologiques qu'il entraîne. Les sessions comprendront des exercices pratiques et des discussions.

Le contenu du cours n'est pas livré pour lui-même mais adapté au caractère artistique des études. Le/la professeur.e est attentif.ve à la complémentarité de son cours avec les autres cours du programme de ce Master, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

MASTER DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES

Poste n°24 :

Professeur.e / Travail écrit de fin d'études (2/12)

PROFIL RECHERCHÉ

Le/la professeur.e est un.e professionnel.le reconnu.e dans le monde des arts de la scène sur le plan critique et dramaturgique. Son parcours professionnel, dans l'enseignement supérieur et hors enseignement, témoigne d'une compétence et d'une connaissance spécialisées dans le domaine.

Il/elle fait preuve d'une bonne connaissance des pratiques à l'œuvre dans le monde de la danse contemporaine et des arts vivants en général ; une expérience concrète de travail avec les artistes est un atout certain.

Le/la professeur.e est conscient.e des enjeux qui sont propres à l'enseignement supérieur artistique. Une bonne connaissance de l'école et de ses différents cursus est un atout supplémentaire.

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe multiple, dans le cadre de cette formation co-diplômée avec l'INSAS. Il/elle travaille en étroite collaboration avec la direction de domaine (poste INSAS) et avec les professeur.e.s référent.e.s du cursus artistique (noyau de 4 à 5 collègues). Il/elle a une expérience avérée de travail en équipe, des compétences communicationnelles et relationnelles dans ce contexte. Compte tenu de la spécificité de la charge, le/la professeur.e fait également preuve de grandes qualités d'empathie, de reformulation et d'ouverture critique au profit des étudiant.e.s.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours s'adresse aux étudiants du Master en Danse et pratiques chorégraphiques, dont le cursus est partagé avec l'INSAS.

Il vise à accompagner les étudiant.e.s dans la définition et la rédaction de leur travail écrit de fin d'études (TEFE).

Le TEFE prend des formes potentiellement multiples, sans coller absolument à la dynamique d'un mémoire universitaire, même s'il peut en emprunter les méthodes et les contours. Le TEFE met l'étudiant dans une position discursive critique et documentaire par rapport à son travail artistique de fin d'études. Il est un élément constitutif du projet de diplôme qui est présenté au jury en fin de M2.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

Poste n° 25 :

Assistant.e / Architecture d'intérieur - Atelier (3/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel.le actif.ve dans le domaine de l'architecture, de l'architecture d'intérieur, de la scénographie et/ou du design depuis plusieurs années, l'assistant.e est destiné.e à intégrer l'équipe pédagogique de l'option Architecture d'intérieur dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

L'assistant.e a une connaissance approfondie de l'histoire de l'art et de l'architecture, et une pratique qui intègre les aspects culturels et historiques de la discipline.

Il/elle a aussi une pratique intimement liée à d'autres disciplines artistiques qu'il/elle intègre dans le processus d'analyse et de création.

Il/elle démontre, au travers de sa pratique, une bonne connaissance des outils de production et des moyens de fabrication de l'architecture, du design et de la scénographie.

L'assistant.e fera le lien, développera et complètera l'approche de la représentation reçue par les étudiant(e)s dans les autres cours (dessin d'architecture notamment) au sein de l'atelier, en approfondissant le travail en maquette et en encadrant les aspects du projet liés à la représentation. Il/elle sera à même d'accompagner des exercices en collaboration avec d'autres options de l'école (design industriel, scénographie, etc.).

Il/elle assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant(e)s de bachelier (B1, B2 ou B3 selon les exercices) et participera également à des lectures transversales au sein de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

Poste n° 26 :

Assistant.e / Architecture d'intérieur - Atelier (3/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel.le actif.ve dans le domaine de l'architecture, de l'architecture d'intérieur, de la scénographie et/ou du design depuis plusieurs années, l'assistant.e est destiné.e à intégrer l'équipe pédagogique de l'option Architecture d'intérieur dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

L'assistant.e a une connaissance approfondie de l'histoire de l'art et de l'architecture, et une pratique qui intègre les aspects culturels et historiques de la discipline.

Il/elle a aussi une pratique intimement liée à d'autres disciplines artistiques qu'il/elle intègre dans le processus d'analyse et de création.

Il/elle démontre, au travers de sa pratique, une bonne connaissance des outils de production et des moyens de fabrication de l'architecture, du design et de la scénographie.

L'assistant.e fera le lien, développera et complètera l'approche de la représentation reçue par les étudiant(e)s dans les autres cours (dessin d'architecture notamment) au sein de l'atelier, en approfondissant le travail en maquette et en encadrant les aspects du projet liés à la représentation. Il/elle sera à même d'accompagner des exercices en collaboration avec d'autres options de l'école (design industriel, scénographie, etc.).

Il/elle assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant(e)s de bachelier (B1, B2 ou B3 selon les exercices) et participera également à des lectures transversales au sein de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

Poste n° 27 :

Assistant.e / Architecture d'intérieur - Atelier (3/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel.le actif.ve dans le domaine de l'architecture, de l'architecture d'intérieur, de la scénographie et/ou du design depuis plusieurs années, l'assistant.e est destiné.e à intégrer l'équipe pédagogique de l'option Architecture d'intérieur dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité avec le projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option. Cette complémentarité se veut une ouverture vers des personnes dont la formation ou le cursus peuvent être très différents de celui de La Cambre ou de l'enseignement de l'architecture d'intérieur ou de l'architecture en Belgique.

L'assistant.e a une connaissance approfondie de l'histoire de l'art et de l'architecture, et une pratique qui intègre les aspects culturels et historiques de la discipline ; cette pratique est aussi engagée dans des questions politiques et sociales.

Il/elle a aussi une pratique intimement liée à d'autres disciplines artistiques qu'il/elle intègre dans le processus d'analyse et de création.

Il/elle démontre, au travers de sa pratique, une bonne connaissance des outils de production et des moyens de fabrication de l'architecture, du design et/ou de la scénographie.

L'assistant.e fera le lien, développera et complètera les moyens de représentation reçus par les étudiant.e.s dans les autres cours (dessin d'architecture, CASO, ...) au sein de l'atelier, en approfondissant le travail de production et en encadrant les aspects du projet liés à la présentation et la représentation. Il/elle sera à même d'accompagner des exercices en collaboration avec d'autres options de l'école (design industriel, scénographie, etc.).

Il/elle assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant.e.s de master 1 et 2 mais participera également à des lectures transversales au sein de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

ATELIER DE CERAMIQUE

Poste n° 29 :

Assistant.e / Céramique : Atelier 3/10

PROFIL RECHERCHÉ

L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il/elle partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'atelier.

Ses compétences dans le domaine de la céramique sont avérées et complémentaires des autres compétences déjà à l'œuvre dans l'atelier.

Le projet du/de la candidat.e témoignera d'une approche expérimentale de l'enseignement lui permettant de développer avec les étudiant.e.s, en fonction de leurs projets, des procédés créatifs et personnels, avec une rigueur professionnelle.

Une connaissance du milieu artistique à travers une pratique et un travail personnel est un incontestable atout.

Il/elle fait preuve d'autonomie, d'initiative et d'esprit d'équipe.

MISSIONS PÉDAGOGIQUES

L'assistant.e du cours d'atelier, au profil plus artistique, sera chargé des aspects suivants :

- il/elle assiste le professeur dans le suivi du travail artistique des étudiant.e.s, tant sur le plan de la réalisation que de la présentation et de la mise en espace ;
- il/elle participe activement aux projets de l'atelier ;
- il/elle fait preuve d'une démarche pédagogique avérée afin d'accompagner individuellement les étudiant.e.s dans leur formation tant d'un point de vue technique que conceptuel ;
- il/elle propose et organise occasionnellement des interventions, workshops, etc. afin de nourrir et élargir la formation des étudiant.e.s ;
- il/elle gère les cuissons, l'enfournement et l'entretien du matériel d'enfournement.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heures total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CINEMA D'ANIMATION

Poste n°30 :

Assistant.e / Cinéma d'animation : Atelier - 3/10

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il/elle partage objectifs, moyens et méthodes. Son projet s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'option. Ses compétences dans le domaine du cinéma d'animation sont avérées et complémentaires des autres compétences déjà à l'œuvre dans l'atelier.

En particulier, l'assistant.e fait preuve des compétences suivantes :

- Connaissance et pratique des différentes mises en œuvre de l'animation : volume, dessin, objet, ...
- Intérêt pour les nouveaux champs d'application de l'animation : i-média, installation, multi-media, ...
- Maîtrise des principaux outils informatiques employés en animation
- Sens de l'organisation, de la gestion des plannings et du matériel

Parallèlement à ces compétences, l'assistant.e fera sienne une approche expérimentale de l'enseignement pour développer avec les étudiant.e.s, et en fonction de leurs projets, des procédés créatifs et personnels, avec une rigueur professionnelle.

Une expérience dans l'enseignement supérieur est un atout.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

Poste 31 :

Assistant.e / Communication visuelle et graphique : Atelier (4/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique du cursus dont il partage le projet pédagogique, les objectifs, et la méthode.

Il/elle assiste les professeur.e.s dans le suivi des projets d'atelier.

Il/elle est un.e interlocuteur.trice privilégié.e auprès des étudiants et fait le lien entre ceux-ci et l'équipe pédagogique.

Ses compétences dans le domaine de la communication visuelle sont avérées : un profil de graphiste généraliste aussi à l'aise dans le domaine du graphic-design, que de l'image et de la communication est souhaité. Des compétences particulières en illustration constituent un atout.

L'assistant.e fait preuve d'un réel intérêt pour la pédagogie. Il/elle est généreux, recherche le travail en équipe, est ouvert.e au dialogue ; il/elle porte un regard critique et constructif, aime l'expérimentation et le partage des savoirs.

L'assistant.e est doté d'un esprit de synthèse, de sens pratique, et d'une bonne organisation car il/elle est aussi impliqué.e dans l'organisation de toutes les activités extra-pédagogiques (secrétariat, planning, organisation de voyages pédagogiques, concours, expositions etc...) de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 4/10 consacre 8h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

Poste 32 :

Assistant.e / Communication visuelle et graphique : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique du cursus dont il partage le projet pédagogique, les objectifs, et la méthode.

Il/elle assiste les professeur.e.s dans le suivi des projets d'atelier.

Il/elle est un.e interlocuteur.trice privilégié.e auprès des étudiant.e.s et fait le lien entre ceux-ci et l'équipe pédagogique.

La mission pédagogique de l'assistant.e s'inscrit dans le cycle de Bachelor.

Ses compétences dans le domaine du motion design, de l'animation et de la narration sont avérées.

Il/elle accompagne les étudiant.e.s dans les projets de motion design en enseignant à la fois la méthodologie propre à la pratique (scénario, storyboard, animatique, etc.) ainsi que les outils numériques utilisés dans le motion design (Adobe After Effects, Adobe Premiere, sound design, ...).

Des compétences particulières en illustration et/ou design graphique constituent un atout.

L'assistant.e fait preuve d'un réel intérêt pour la pédagogie. Il/elle est généreux, recherche le travail en équipe, est ouvert.e au dialogue ; il/elle porte un regard critique et constructif, aime l'expérimentation et le partage des savoirs.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 33 :

Assistant.e / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique dont il partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode. Au-delà de sa spécialité, il est associé aux réflexions et aux activités d'apprentissage transdisciplinaires développées dans l'option.

PROFIL

Il.elle satisfait aux exigences suivantes :

- Etre diplômé.e en conservation, restauration des œuvres d'art (niveau Master), spécialité papier
- Faire preuve d'une expérience active dans le domaine de la conservation, restauration du papier et des documents graphiques, dans le respect du code de la déontologie régi par l'E.C.C.O.
- Faire preuve de connaissances générales des techniques d'élaboration des documents graphiques.
- Connaître les produits et les méthodes de conservation-restauration du papier et des documents graphiques.
- Au-delà de la pratique, le parcours du candidat témoigne d'un intérêt pour la théorie de la discipline et l'évolution du métier, ainsi que pour les produits et les méthodes actuellement utilisées dans le domaine de la conservation et de la restauration du papier et des documents graphiques.
- Avoir une aptitude à travailler en équipe
- Faire preuve d'esprit d'initiative, d'autonomie et d'engagement par rapport aux étudiants et à l'équipe pédagogique.
- Avoir la connaissance et la capacité d'analyse des documents scientifiques

MISSION

- Avec le professeur responsable de l'atelier, superviser le travail pratique : accompagner les étudiant.es dans leur réflexion, tant pratique, scientifique que déontologique (de B1 à M2)
- Transmettre ses connaissances théoriques et pratiques
- Apporter son aide dans des recherches éventuelles et dans la constitution des dossiers de traitement des œuvres
- Gérer le rangement des dossiers et le matériel
- Faire le lien entre les étudiant.e.s et les professeur.e.s

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 34 :

Assistant.e / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier (2/10)

Mission et compétences

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique dont il partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode.

PROFIL

Il.elle satisfait aux exigences suivantes :

- Etre diplômé.e en conservation, restauration des œuvres d'art niveau Master), spécialité sculptures.
- Faire preuve d'expérience active dans le domaine de la conservation, restauration des sculptures polychromées en bois et éventuellement dans d'autres matériaux (pierre, plâtre, matériaux composites, ...), dans le respect du code de la déontologie régi par l' E.C.C.O.
- Faire preuve de connaissances générales des techniques d'élaboration des sculptures et de la technologie des polychromies anciennes
- Maîtriser les études stratigraphiques et si possible la méthodologie appliquée aux intérieurs historiques
- Au-delà de la pratique, le parcours du candidat témoigne d'un intérêt pour la théorie de la discipline et l'évolution du métier, ainsi que pour les produits et les méthodes actuellement utilisées dans le domaine
- Avoir la connaissance et la capacité d'analyser des documents scientifiques
- Avoir le sens de l'organisation : gestion des dossiers, des réserves et du matériel, compétences informatiques
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et à créer des contacts et des collaborations avec l'extérieur
- Faire preuve d'esprit d'initiative, d'autonomie et d'engagement par rapport aux étudiants et à l'équipe pédagogique.

MISSION

- Avec le professeur responsable de l'atelier, superviser le travail pratique : accompagner les étudiant.es dans leur réflexion, tant pratique, scientifique que déontologique (de B1 à M2)
- Transmettre ses connaissances théoriques et pratiques
- Apporter son aide dans des recherches éventuelles et dans la constitution des dossiers de traitement des œuvres
- Gérer le rangement des dossiers et le matériel
- Faire le lien entre les étudiant.e.s et les professeur.e.s

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 35 :

Assistant.e / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier (3/10)

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique dont il/elle partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode. Au-delà de sa spécialité, il/elle est associé aux réflexions et aux activités d'apprentissage transdisciplinaires développées dans l'option.

PROFIL RECHERCHE

- Être détenteur/détentrice d'un Master en conservation-restauration d'œuvres d'art, spécialité Peinture ;
- Disposer d'une formation dans le traitement des peintures anciennes, mais avoir aussi de bonnes connaissances des spécificités et des techniques de restauration des peintures modernes et contemporaines ;
- Faire preuve d'une expérience active dans le domaine de la conservation-restauration des peintures, anciennes mais aussi modernes et contemporaines ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe ;
- Faire preuve d'esprit d'initiative, d'autonomie et d'engagement par rapport aux étudiants et à l'équipe pédagogique.
- Avoir la connaissance et la capacité d'analyse des documents scientifiques ;
- Avoir de bonnes notions des méthodes de nettoyage des peintures d'un point de vue scientifique.

MISSION

- Organiser et superviser le travail pratique en atelier : accompagner et guider l'étudiant.e dans sa réflexion - tant pratique, scientifique que déontologique (B2-B3-M1-M2) ;
- Encadrer un cours d'initiation à la restauration de peinture aux B1 (entre 4 et 8 après-midis dans l'année) ;
- Faire le lien entre les étudiant.e.s et les professeur.e.s, apporter une aide logistique pour le bon fonctionnement de l'atelier (centraliser les demandes de matériel, etc.) ;
- Transmettre ses connaissances théoriques et pratiques ;
- Apporter son aide dans des recherches éventuelles et suivre les dossiers de traitement des œuvres.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 36 :

Assistant.e / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique dont il partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode. Au-delà de sa spécialité, il est associé aux réflexions et aux activités d'apprentissage transdisciplinaires développées dans l'option.

PROFIL

Il.elle satisfait aux exigences suivantes :

- Être diplômé.e en conservation, restauration des œuvres d'art (niveau Master), spécialité Céramique et Verre
- Faire preuve d'une expérience active dans le domaine de la conservation-restauration de la céramique et du verre, dans le respect du code de la déontologie régi par E.C.C.O.
- Connaître les techniques d'élaboration de la céramique et du verre, patrimoniales et contemporaines
- Au-delà de la pratique, le parcours du candidat témoigne d'un intérêt pour la théorie de la discipline et l'évolution du métier, ainsi que pour les produits et les méthodes actuellement utilisées dans le domaine de la conservation et de la restauration de la céramique et du verre.
- Avoir la connaissance et la capacité d'analyse de documents scientifiques
- Avoir le sens de l'organisation : gestion des dossiers, des réserves et du matériel, compétences informatiques
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et à créer des contacts et des collaborations avec l'extérieur
- Faire preuve d'esprit d'initiative, d'autonomie et d'engagement par rapport aux étudiants et à l'équipe pédagogique.

MISSION

- Avec le professeur responsable de l'atelier, l'assistant.e supervise le travail d'atelier de tous les étudiant.e.s dans leur réflexion, tant pratique, scientifique que déontologique (de B1 à M2)
- L'assistant.e intervient plus spécifiquement dans le programme des étudiant.e.s de B1 pour les initiations à la restauration de la céramique et du verre sur facsimilés et l'initiation à la technique du façonnage céramique par la reproduction d'un modèle archéologique.
- Transmettre ses connaissances théoriques et pratiques
- Gestion pratique des dossiers, et de la réserve de matériel
- Faire le lien entre les étudiant.e.s et les professeur.e.s

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

COURS ARTISTIQUES DE SOUTIEN AUX OPTIONS

Poste n° 37 :

Assistant.e / Couleur : Général (5/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique en charge du cours artistique commun de Couleur auprès de tous/toutes les étudiant.e.s de B1 et de B2 (volet numérique). Il/elle participe au suivi continu de la réalisation des exercices par les étudiant.e.s, ainsi qu'à leur évaluation. Ses connaissances et ses questionnements participent à la dynamique du cours et à l'actualisation de sa forme et de son contenu.

De formation supérieure artistique, le/la candidat.e partage la conviction que l'aspect perceptif constitue la base de l'étude de la couleur et il/elle en maîtrise les concepts. Il/elle montre une réelle curiosité pour de nombreux autres aspects du sujet (technique, scientifique, philosophique, historique,...). Il/elle en approfondit constamment l'étude. Son intérêt s'étend aussi à la didactique.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 5/10 consacre 10h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

DESIGN DU LIVRE ET DU PAPIER

Poste n°38 : Assistant.e / Design du livre et du papier – Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ

L'assistant.e fait preuve d'une maîtrise du métier de relieur acquise dans la connaissance et le respect du livre ; il/elle a une vision ouverte de celui-ci. Il/Elle possède un large éventail de techniques liées au livre et au travail du papier. Son engagement dans la recherche est reconnu.

Il/Elle a de bonnes connaissances en histoire de l'art et du livre, et se positionne par rapport à l'actualité. Une expérience dans l'enseignement est un atout supplémentaire.

Le/la candidat.e devra être en possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur artistique.

MISSIONS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre de ses fonctions, l'assistant.e adhère au projet pédagogique de La Cambre et de l'atelier Design du livre et du papier (reliure). Il/Elle s'intègre à l'équipe pédagogique dont il/elle partage les objectifs et la méthode.

L'assistant.e prend en charge une partie de la formation des étudiants de 1^{ère} année pour l'acquisition des bases techniques de reliures simples, reliures sans colle, emboîtages divers et travail du volume (boîtes). Il/Elle participe également à l'apprentissage, dans la suite du programme, de quelques techniques historiques et de la technique approfondie du bradel, puis de celle du passé carton.

De manière générale, il/elle accompagne les étudiants dans l'acquisition des connaissances techniques et des propriétés des matériaux, nécessaires à la conduite de leurs recherches personnelles.

L'assistant.e a l'initiative d'exercices collectifs qui favorisent le potentiel de chaque étudiant. Il/Elle répond aux demandes des étudiant.e.s, toutes années confondues, et favorise les échanges de vues et discussions avec ceux-ci et l'ensemble des intervenants.

Il/Elle participe à l'encadrement des stages internes de 1^{er} cycle.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e. à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

DESIGN DU LIVRE ET DU PAPIER

Poste n°39 : Assistant.e / Design du livre et du papier – Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ

L'assistant.e fait preuve d'une maîtrise du métier de relieur acquise dans la connaissance et le respect du livre ; il/elle a une vision ouverte de celui-ci. Il/Elle possède un large éventail de techniques liées au livre et au travail du papier. Son engagement dans la recherche est reconnu.

Il/Elle a de bonnes connaissances en histoire de l'art et du livre, et se positionne par rapport à l'actualité. Une expérience dans l'enseignement est un atout supplémentaire.

Le/la candidat.e devra être en possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur artistique.

MISSIONS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre de ses fonctions, l'assistant.e adhère au projet pédagogique de La Cambre et de l'atelier Design du livre et du papier (reliure). Il/Elle s'intègre à l'équipe pédagogique dont il/elle partage les objectifs et la méthode.

L'assistant.e prend en charge une partie de la formation des étudiants de 1^{ère} année pour l'acquisition des bases techniques de reliures simples, reliures sans colle, emboîtages divers et travail du volume (boîtes). Il/Elle participe également à l'apprentissage, dans la suite du programme, de quelques techniques historiques et de la technique approfondie du bradel, puis de celle du passé carton.

De manière générale, il/elle accompagne les étudiants dans l'acquisition des connaissances techniques et des propriétés des matériaux, nécessaires à la conduite de leurs recherches personnelles.

L'assistant.e a l'initiative d'exercices collectifs qui favorisent le potentiel de chaque étudiant. Il/Elle répond aux demandes des étudiant.e.s, toutes années confondues, et favorise les échanges de vues et discussions avec ceux-ci et l'ensemble des intervenants.

Il/Elle participe à l'encadrement des stages internes de 1^{er} cycle.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e. à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

OPTION DESIGN INDUSTRIEL (Master)

Poste n° 40 :

Assistant.e / Design industriel – Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique du Master en place, dont il/elle partage objectifs et méthode.

Son projet s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de l'option.

Ses compétences dans le domaine du design industriel sont avérées et complémentaires des autres compétences déjà à l'œuvre dans l'atelier.

En concertation avec l'équipe pédagogique, il/elle accompagnera les étudiants dans leurs projets désignés. En outre, il/elle sera chargé.e, en collaboration avec le professeur responsable de l'option, de participer à la communication des projets des étudiants.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

ATELIER DE DESSIN

Poste n°42 :

Assistant.e / Dessin – Atelier 4/10

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

L'assistant.e est un.e jeune artiste actif.ve, engagé.e dans une démarche personnelle originale où le dessin occupe une place significative. Il/elle dispose d'une culture, d'une expérience artistique et professionnelle dont il/elle peut transmettre des éléments pertinents aux étudiant.e.s qui lui sont confié.e.s. Il/elle maîtrise les divers procédés du Dessin. Il/elle se tient informé.e de l'actualité de l'art. Il/elle a le goût de la communication et il/elle s'exprime clairement. Il/elle fait preuve de dynamisme, d'écoute et d'investissement. Une expérience de l'enseignement, aussi brève soit-elle, est un atout supplémentaire.

DESCRIPTION DU POSTE

L'assistant.e dans le cours de « Dessin : atelier » fait partie de l'équipe pédagogique de l'option Dessin dont il/elle partage les objectifs et la méthode de travail. Il/elle s'associe à l'enseignement collégial dispensé dans l'atelier en secondant les professeur.e.s dans les diverses activités d'apprentissage. Il/elle a l'initiative d'exercices qui s'inscrivent dans le programme de cours. Il/elle se charge de certaines tâches administratives telles que le relevé des présences, les relations avec le secrétariat de l'École, le secrétariat des évaluations, la communication de l'atelier via les réseaux sociaux et la correspondance avec des partenaires extérieurs. Il participe à la dynamique d'atelier, comme la mise en place de l'espace de travail, la gestion des modèles, le soutien aux exercices particuliers, les visites, rencontres ou/et voyages. Après une période de formation, il/elle devrait être appelé à prendre en charge le suivi des projets personnels au niveau d'une année d'études à déterminer.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 4/10 consacre 8h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CASO DESSIN 1^{er} cycle

Poste n° 43 :

Assistant.e / Dessin - Modèle vivant 2/10

PROFIL RECHERCHÉ

L'assistant.e est diplômé.e de l'enseignement supérieur artistique.

Son profil répond aux critères suivants :

- Expérience personnelle et pratique du dessin au sens large.
- Expérience du dessin à partir d'une réalité observée.
- Connaissance des techniques de base du dessin (noir et blanc et couleur)
- Vision pédagogique du dessin d'observation, mais aussi du dessin comme traduction d'une pensée, d'une intention, de l'imaginaire.
- Ouverture à tous les moyens et formes d'expression liés au dessin, au-delà de ses propres préoccupations artistiques.
- Vision créative et ouverte nourrissant le dialogue avec les étudiant.e.s.
- Sens critique constructif et capacité à transmettre tant au niveau individuel que collectif.

MISSION PÉDAGOGIQUE ET DESCRIPTION DU COURS

L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique et son projet s'intègre au projet pédagogique et artistique défini pour le cours. Il/elle est capable d'intervenir à différents niveaux et à différents moments du cours : présentation, suivi collectif et individuel. L'assistant.e participe à la préparation des cours et à la recherche documentaire. Il/elle aide au bon déroulement pratique du cours : mise en place, rangement, etc.

L'assistant.e accompagne le professeur du cours artistique de soutien aux options (CASO) « Dessin : modèle vivant », modules 3 et 4 (bloc 2). Ce cours s'adresse aux étudiant.e.s de tous les cursus organisés dans l'école.

Le cours s'organise en 2 modules successifs :

- dessin d'observation : questionnement sur le rôle des éléments constitutifs du dessin et l'engagement du regard : ligne, couleur, surface, prospection et mémoire.
- dessin d'intention : pouvoir se servir du dessin en appui et comme épreuve de ses idées: le dessin comme fondement d'une expression graphique au sens large.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CASO DESSIN PERSPECTIVE

Poste n°44 :

Assistant.e / Dessin - Perspective (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ

L'assistant.e est diplômé.e de l'enseignement supérieur artistique.

Son profil répond aux critères suivants :

- Expérience personnelle et pratique du dessin au sens large.
- Expérience du dessin de perspective à partir d'une réalité observée.
- Connaissance des techniques de base du dessin (noir et blanc et couleur)
- Vision pédagogique du dessin et de la perspective, mais aussi du dessin comme traduction d'une pensée, d'une intention, de l'imaginaire
- Ouverture à tous les moyens et formes d'expression liés au dessin, au-delà de ses propres préoccupations artistiques.
- Vision créative et ouverte nourrissant le dialogue avec les étudiant.e.s.
- Sens critique constructif et capacité à transmettre tant au niveau individuel que collectif.

MISSION PÉDAGOGIQUE ET DESCRIPTION DU COURS

L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique et son projet s'intègre au projet pédagogique et artistique défini pour le cours. Il/elle est capable d'intervenir à différents niveaux et à différents moments du cours : présentation, suivi collectif et individuel. L'assistant.e participe à la préparation des cours et à la recherche documentaire. Il/elle aide au bon déroulement pratique du cours : mise en place, rangement, etc.

L'assistant.e accompagne le professeur du cours artistique de soutien aux options (CASO) « Dessin : Perspective » (B2).

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e. à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

ESPACE URBAIN

Poste n° 45 :

Assistant.e / Espace urbain - Atelier (3/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Le/la candidat.e est artiste ou curateur.ice/artiste en activité, avec un intérêt particulier pour les relations entre l'art et les questions de société. Il/elle a une expérience de l'enseignement artistique ou dispose d'une expérience pédagogique (type animation de workshops). Il/elle fait valoir une connaissance effective de l'école de La Cambre et de l'atelier, ou montre ses dispositions concrètes à l'acquérir.

Compétences et aptitudes : esprit d'initiative et énergie positive, bon sens de l'organisation, écoute et motivation des étudiant.es, communication (interne et externe), esprit critique, bonne connaissance de la création contemporaine et des supports et espaces de monstration contemporains, disposition à partager son réseau professionnel avec l'atelier et les étudiant.es dans le cadre de l'organisation de projets spécifiques, volonté d'assister le responsable d'atelier dans le projet général de l'atelier et dans sa mise en œuvre, capacité à interagir avec les projets portés par d'autres ainsi qu'à proposer des sujets de recherche et d'étude, capacité à organiser des rencontres, déplacements, visites... Projet pédagogique adapté à l'enseignement supérieur artistique, inventif et pratique en fonction de ce qui précède.

Tâches indicatives : 2h organisation & coordination au sein de l'atelier / 4h suivi projets & portfolios. Le/la candidat.e s'engage à être présent.e à l'atelier de manière régulière suivant l'agenda adopté en accord avec les autres professeur.es de l'atelier. Il/elle travaille avec l'équipe pédagogique pour l'ensemble des étudiant.es (bacheliers et masters).

L'assistant.e est intégré.e à l'équipe pédagogique de l'option Espace Urbain dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Il/elle adhère au projet pédagogique de l'option et participe activement à son évolution. Il/elle est impliqué.e, dans la mesure du temps disponible, dans le suivi des exercices et des projets personnels des étudiant.e.s, et dans leur évaluation.

Son apport pédagogique se situe à la fois au niveau méthodologique et conceptuel mais aussi au niveau technique.

L'assistant.e est également appelé.e à impliquer les étudiant.e.s dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel qui est inscrit dans la structuration même de la formation, prépare et favorise l'insertion des étudiant.e.s dans le monde professionnel.

L'assistant.e participe activement au projet pédagogique et artistique de l'école. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres options, cours artistiques, cours techniques et généraux. L'assistant.e favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

Poste 46 :

Assistant.e/Pratiques de l'exposition : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel.le actif.ve dans le domaine des arts visuels en général, et de la photographie en particulier, l'assistant.e a une expérience avérée du commissariat d'exposition et du travail de curateur.trice dans le domaine des arts plastiques.

L'assistant.e intègre une équipe pédagogique existante dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Il/elle souscrit au projet pédagogique et artistique de l'option Photographie.

Il/elle accompagne les professeur.e.s de l'option dans la création et le suivi de modules de formation spécifiques (exercices, workshops) et dans le soutien technique aux étudiant.e.s en rapport aux questions d'accrochage, d'exposition, de confrontation de l'œuvre au regard. Il/elle peut également être à l'initiative d'exercices collectifs et individuels, en accord avec l'équipe pédagogique.

Il/elle participe aux discussions critiques d'évaluation (bilans de présentation, jurys).

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

SCULPTURE

Poste n° 48 :

Assistant.e / Sculpture - Atelier (3/10)

PROFIL RECHERCHE ET MISSION

Artiste sculptrice, sculpteur actif(ve) dans la vie professionnelle et artistique, l'assistant(e) possède à la fois un acquis étendu au niveau des savoirs et des savoir-faire dans ce domaine et une vision culturelle large de la pratique artistique. Il/elle assiste les professeurs dans le suivi du travail des étudiants, fait preuve d'autonomie, d'initiative et d'esprit d'équipe. Il/elle est également chargé de la conduite de différentes activités pédagogiques de l'atelier dont les stages internes et des workshops. Son projet s'intègre, dans un esprit de collaboration et de complémentarité avec le professeur responsable et l'équipe d'enseignants, au projet pédagogique et artistique de l'option.

Le/la candidat.e sera diplômé.e de l'enseignement supérieur artistique ou fera valoir une expérience utile dans le domaine, une ou plusieurs expériences pédagogiques dans l'enseignement supérieur artistique sont les bienvenues et un diplôme pédagogique est un plus.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

GRAVURE ET IMAGE IMPRIMÉE

Poste n° 49 :

Assistant.e / Sérigraphie : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Praticien.ne de la sérigraphie et diplômé.e de l'enseignement supérieur artistique, l'assistant.e souscrira au projet pédagogique de l'atelier Gravure et Image Imprimée et visera à sa fertilisation dans l'atelier et les pratiques de la sérigraphie. Conscient.e et compétent.e tant dans les champs artistiques qu'appliqués de la technique, il/elle veillera tout particulièrement à ce que ces voies multiples soient explorées et consolidées par l'étudiant.e dans la mise en œuvre de ses projets, en transversalité avec les autres techniques dont celui-ci/celle-ci doit faire l'apprentissage. La maîtrise technique, le respect d'un protocole précis sont pour l'assistant.e plus qu'une vue de l'esprit : elles constituent les prérequis indispensables à la mise en place d'un propos artistique personnel dans le langage de la sérigraphie, et au-delà dans les pratiques hybrides.

L'assistant.e est responsable du bon fonctionnement de l'atelier de sérigraphie, dans le respect des règles de sécurité. Si il/elle veille, avec le professeur de sérigraphie, à ce que l'atelier soit un lieu de foisonnement créatif, c'est en gardant avant tout une conscience aiguë des enjeux de propreté, d'ordre, de sécurité, de respect des machines et outils. Il/elle lui incombe de veiller au bon entretien du matériel et de tenir le professeur responsable d'atelier et le professeur de sérigraphie informés de tout manquement, défaillance ou problème. Il/elle, en concertation avec le professeur de sérigraphie, a la main sur la gestion des stocks et des commandes à prévoir. Dans un esprit de pédagogie, l'assistant.e partage avec les étudiant.e.s les principes de cette gestion rigoureuse du lieu et des outils.

De par ses compétences et expériences professionnelles et artistiques, l'assistant.e se situe au confluent des pratiques des arts plastiques et des arts appliqués. Les enjeux collectifs et coopératifs le motivent particulièrement.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

DESIGN TEXTILE

Poste n°51 :

Assistant.e / Techniques et technologies : Impression et ennoblissement (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique de l'option Design textile dont il/elle partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode.

Le poste d'assistant.e est consacré au suivi des recherches graphiques et imprimées. Il/elle intervient de façon privilégiée en Bachelier 2 où il/elle accompagne les étudiants dans une première approche de la sérigraphie et assure le suivi des recherches graphiques jusqu'au développement de motifs pour l'impression. Plus largement, il/elle est amené.e à intervenir de façon ponctuelle dans la mise au point de motifs à destination de différents types de mise en œuvre en Bachelier comme en Master.

Des tâches de gestion de matériel et de matières premières sont aussi de son ressort : entretien et gestion du plateau réservé à l'impression et à l'ennoblissement, gestion partielle des commandes de colorants/pâtes/enductions et matériel dans l'atelier (impression et ennoblissement).

Le ou la candidate présente une connaissance des différentes techniques d'impression et d'ennoblissement, de toutes les étapes du processus d'impression sérigraphique et manipule de façon fluide un large panel d'outils graphiques intervenant dans la gestion du dessin et dans la création de motifs vers différentes mises en œuvre au-delà de l'impression (maille ou tissage par exemple). Il/elle est engagé.e dans une pratique graphique créative, maîtrise les logiciels de gestion graphique, a une ouverture d'esprit sur des processus expérimentaux et un sens pratique général.

Il ou elle présente une capacité à travailler en équipe, cherche à poser un regard critique et constructif sur le travail des étudiant.e.s et partage généreusement ses expériences et savoir-faire.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025

TYPOGRAPHIE

Poste n°52 :

Assistant.e / Typographie - Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e doit avoir une pratique active et développée dans le domaine de la typographie, du design éditorial et du web dans le champ de la typographie. Il.elle doit avoir la patience et la passion de guider les étudiants dans leurs projets avec un regard critique et l'énergie de les motiver. Une expérience dans l'enseignement supérieur artistique et une pratique technique professionnelle de la typographie print et web son des atouts.

La fonction de l'assistant.e consistera à assister le responsable d'atelier pour le second cycle (Master) dans toutes les dimensions de ses interventions. À ses côtés, il.elle guidera les étudiants de Master à travers leur parcours de deux ans et les travaux collectifs qui l'émaillent. Il.elle les aidera à développer recherche, propos et projet qui aboutiront sous forme de projet de diplôme.

L'assistant.e assiste également le responsable du Master dans des interventions théoriques autour des différents médias de la typographie historique et contemporaine, interventions qui prendront des formes diverses.

L'assistant.e est intégré.e à l'équipe pédagogique de l'option Typographie dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Il/elle adhère au projet pédagogique de l'option et participe activement à son évolution. Il/elle est impliqué.e, dans la mesure du temps disponible, dans le suivi des exercices et des projets personnels des étudiant.e.s, et dans leur évaluation.

Son apport pédagogique se situe à la fois au niveau méthodologique et conceptuel mais aussi au niveau technique.

L'assistant.e est également appelé.e à impliquer les étudiant.e.s dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel qui est inscrit dans la structuration même de la formation, prépare et favorise l'insertion des étudiant.e.s dans le monde professionnel.

L'assistant.e participe activement au projet pédagogique et artistique de l'école. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres options, cours artistiques, cours techniques et généraux. L'assistant.e favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au

Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

MASTER DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES

Poste n° 53 :

Assistant.e / Production - Générale (8/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Le Master danse et pratiques chorégraphiques, piloté par La Cambre/ENSAV, l'INSAS & Charleroi danse a été créé en 2021. Ce master a pour ambition d'offrir un cadre d'enseignement international et multiculturel qui réunit et développe des compétences et recherches spécifiques à la danse, à son écriture et sa production. Placée au centre mais en interaction avec d'autres disciplines, la création chorégraphique est abordée sous une multiplicité d'approches artistiques. La pédagogie met l'accent sur l'expérimentation et la dimension collaborative. La formation interroge la place des artistes dans la société et stimule la réflexion sur l'histoire de la discipline et les nouvelles modalités de création.

Le master est encadré par une équipe de chorégraphes, pédagogues référent.e.s : Ayelen Parolin, Serge Aimé Coulibaly, Samuel Lefevre et Florencia Demestri, Julien Carlier. A leurs côtés, de nombreux artistes interviennent pour des modules de pratiques corporelles, de création technique, de réflexion théorique et de pratiques chorégraphiques parmi lesquelles, entre autres, Louise Vanneste, Antia Diaz, Loïc Touzé, Daniel Linehan, Marielle Morales, Brice Cannavo, Laurence Halloy, daniel Linehan, Sofie Durnez, Julie Bougard, Olga de Soto, Nora Chipaumire...

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique du Master dont il/elle partage le projet pédagogique, les objectifs, et la méthode ; il/elle travaille en étroite collaboration avec la directrice du domaine Danse. Il/elle assiste la coordination pédagogique et les professeur.es dans l'organisation des cours, le suivi des projets et l'établissement du calendrier, au niveau de l'administration, de la production et de la communication.

Il/elle est un.e interlocuteur.trice privilégié.e auprès des étudiant.es et fait le lien entre ceux-ci et l'équipe pédagogique, ainsi qu'avec les écoles référentes et lieux d'accueil des différentes activités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 8/10 consacre 16h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.